

594.0944

BGG  
pl. 1

1889

CATALOGUE

DES

MOLLUSQUES

OBSERVÉS A L'ÉTAT VIVANT

dans le département de la Somme

PAR

ÉDOUARD BIZET.

11

PREMIÈRE PARTIE.

Division of Mollusks  
Sectional Library

Sous le titre — peut-être quelque peu prétentieux — de *Catalogue des Mollusques de la Somme*, nous offrons à la Société Linnéenne notre première ébauche sur l'histoire naturelle de notre région.

Ce travail, fruit d'une vingtaine d'années d'observations faites dans le département de la Somme, mais plus particulièrement dans l'arrondissement d'Abbeville, n'est, nous ne nous le dissimulons point, ni complet, ni parfait. Il est un nouveau jalon planté dans un domaine qui s'étend à l'infini et qu'on n'arrivera à explorer en entier que par le groupement des observations faites par les naturalistes dans leurs cantons respectifs.

Jusqu'à présent — du moins à notre connaissance — l'étude des Mollusques de la Somme n'a été abordée spécialement que par deux naturalistes. En 1843, M. C. Picard publia un Catalogue comprenant 83 espèces (1), et en

(1) *Bulletin de la Société Linnéenne du Nord de la France*, t. 1<sup>er</sup>, (1840-1843).

in *Parvula Mollusca* 16 ja 50

1883, le P. Vaniot décrit 76 espèces observées dans un rayon de 2 lieues au sud d'Amiens (1). Dans ce dernier travail, on remarque 14 espèces nouvelles, mais en revanche 20 autres citées par M. Picard n'y figurent point. Le catalogue que nous publions aujourd'hui comprend actuellement :

43	espèces de Céphalopodes et Ptéropodes.
272	— de Gastéropodes.
43	— d'Acéphales.

En tout 328 espèces.

De plus, nous avons cru devoir mentionner, dans le cours de notre travail, les espèces qui, non encore observées dans le département de la Somme, l'ont été dans ceux limitrophes et cela, dans l'espoir qu'en attirant l'attention sur elles, elles seront un jour rencontrées dans notre région.

Il va sans dire que, livré absolument à nos propres ressources, nous avons dû, pour arriver à ce résultat, mettre largement à contribution les travaux et les observations des conchyliologistes qui ont jeté les premiers fondements de la faune malacologique picarde. Aussi, respectueux des droits de chacun, avons-nous toujours scrupuleusement noté les sources où nous puisions.

Notre but, d'ailleurs, n'est et n'a toujours été que d'apporter notre pierre à l'édifice ébauché, et comme nous avons fait pour cela de notre mieux, la bienveillance de tous, dans de telles conditions, ne peut manquer de nous être acquise.

*Juin 1888.*

---

(1) *Mémoires de la Société Linnéenne du Nord de la France*, (année 1883).

# MALACOZOAIRES

OU

## MOLLUSQUES.

---

Troisième embranchement du règne animal dans la classification de M. Milne-Edwards. Il comprend des animaux sans squelette articulé intérieur, ni squelette extérieur annulaire; à corps mou tantôt nu, tantôt revêtu d'une coquille et à système nerveux ganglionnaire ou rudimentaire.

D'après Woodward, dont nous avons suivi la classification dans ce travail et le D<sup>r</sup> Paul Fischer (1) qui, dans une nouvelle édition, vient de mettre cette classification au courant des découvertes les plus récentes, les *Malacozoaires* se subdivisent en quatre sous-embranchements comme suit:

### I. — Mollusques proprement dits.

1<sup>re</sup> Division. — CEPHALOPHORES.

1<sup>re</sup> Classe. — CÉPHALOPODES.

II<sup>e</sup> — PTÉROPODES.

III<sup>e</sup> — GASTÉROPODES.

2<sup>e</sup> Division. — ACÉPHALES.

IV<sup>e</sup> Classe. — SCAPHIPODES.

V<sup>e</sup> — LAMELLIBRANCHES.

### II. — Tuniciers.

1<sup>re</sup> Classe. — ASCIDIACÉS.

II<sup>e</sup> — THALIACÉS OU SALPES.

### III. — Brachiopodes.

### IV. — Bryozoaires.

---

(1) *Manuel de conchyliologie ou histoire naturelle des Mollusques vivants et fossils.* Savy, éditeur.

## I. MOLLUSQUES.

Premier sous-embranchement des Malacozoaires comprenant des animaux sans vertèbres, de forme plus ou moins symétrique, à corps mou, recouverts ou enveloppés en partie d'une peau nue, contractile, visqueuse, membraneuse, appelée *manteau*.

Dans l'épaisseur de cette peau, se développe une matière muqueuse et crétacée qui produit un test calcaire nommé *coquille*. Cette coquille est *univalve*, lorsqu'elle est composée d'une seule pièce; *bivalve*, lorsqu'elle est composée de deux valves articulées; *subbivalve* ou *operculée*, lorsqu'elle est surmontée d'une sorte de couvercle qui permet à l'animal d'en boucher l'ouverture à volonté; *tubivalve*, lorsqu'elle affecte la forme d'un tube; *multivalve*, lorsqu'elle est formée de plus de deux pièces, soudées entre elles, ou simplement rapprochées et maintenues par le manteau.

Les Mollusques ont une circulation complète, à sang blanc, une respiration aérienne ou aquatique; un système nerveux composé de plusieurs ganglions réunis par des cordons médullaires. L'appareil de l'odorat et du toucher paraissent résider dans les tentacules contractiles dont la tête est pourvue; l'organe de l'ouïe fait défaut.

On donne généralement le nom de *testacés* aux mollusques pourvus d'une coquille, et de *nus* à ceux qui n'ont qu'un manteau membraneux.

### 1<sup>re</sup> Classe. — CÉPHALOPODES CUVIER.

Les animaux de cette classe, qui tous vivent dans l'eau salée, sont de grosses masses charnues, en forme de sac, d'où sort une tête couronnée de longs tentacules

garnis de suçoirs ou d'espèces de ventouses au moyen desquels ils se fixent aux corps placés dans l'eau, rampent au fond de la mer, ou nagent, la tête en bas et le corps en haut, avec une certaine agilité.

La classe des Céphalopodes comprend plusieurs genres qui n'ont été trouvés jusqu'à présent qu'à l'état fossile ; elle se subdivise en deux ordres :

I. — DIBRANCHES.

II. — TÉTRABRANCHES.

1 <sup>er</sup> Ordre.	DIBRANCHES.	1 <sup>re</sup> tribu OCTOPODES	{	Ventouses sur 1 rang.	Fam.	I. — Elédonidés.	. <i>Eledone</i> (1)	
				2 ou 3 rangs.	—	II. — Octopopidés	. { <i>Poulpe.</i>	
					—	III. — Trémotopodidés	. } <i>Philonexe.</i>	
				2 <sup>e</sup> tribu DÉCAPODES	{	—	IV. — Argonautidés.	<i>Argonaute</i>
						—	V. — Chiroteuthidés	»
						—	VI. — Œmmatostréphidés	»
		—	VII. — Sépiolidés			. <i>Sépiole.</i>		
			{	—	VIII. — Loliginidés	. <i>Calmar.</i>		
				—	IX. — Sépiidés	. <i>Seiche.</i>		
				—	X. — Spirulidés	. <i>Spirule.</i>		

L'ordre des Tétrabranthes ou Tentaculifères n'a, en Picardie, que des représentants fossiles.

1<sup>er</sup> ORDRE. — **DIBRANCHES** Woodw.

*Acétabulifères* d'Orbigny.

Ordre de la classe des Céphalopodes renfermant tous les mollusques de cette classe pourvus de *cupules* ou *ventouses*.

Tribu I. — OCTOPODES LEACH.

Tribu des mollusques céphalopodes dibranthes comprenant des animaux le plus souvent nus, à corps bursi-

---

(1) Les genres notés à cette place sont ceux représentés dans la Faune picarde.

forme, charnu, ovoïde ou arrondi; à huit tentacules ou bras garnis de cupules simples.

Elle se subdivise en deux sous-tribus, suivant que les ventouses sont sur un seul ou sur plusieurs rangs.

**Fam. I. — ÉLÉDONIDÉS FISCHER.**

1<sup>er</sup> Genre. — ELEDON d'Orbigny. (*Eledone*).

Type de la famille des Élédonidés qui ne se différencient des Poulpes qu'en ce qu'ils n'ont qu'une seule rangée de cupules à la face interne des bras.

I. **Eledon cirrhosus** d'Orbigny. (*Elédone cirrheuse*). — Cette espèce, longue d'environ 15 centim., a le corps coriace, presque arrondi, blanchâtre avec de très petites taches brun foncé.

Elle paraît propre aux mers du Nord, et ne vient que très accidentellement sur nos côtes. Nous en avons observé un individu en 1884, près la pointe du Hourdel.

Les autres espèces de ce genre habitent la Méditerranée.

**Fam. II. — OCTOPOPIDÉS WOODW.**

1<sup>er</sup> Genre. — OCTOPUS Linné. (*Poulpe*).

Type de la famille des Octopopidés. Les Poulpes sont nus et sans osselet dorsal; leur corps est mou, ovoïde et contenu en partie dans un manteau en forme de sac; leur tête est grosse et leur bouche entourée de huit longs tentacules munis de ventouses qui leur permettent de saisir leur proie.

On connaît une quarantaine d'espèces de poulpes réparties dans les mers de toutes les parties du monde. Deux espèces vivent sur nos côtes:

I. **Octopus vulgaris** Lamarck. (*Poulpe commun*). — Il mesure de 50 à 80 centim. de longueur en comprenant

les tentacules, a le corps ovoïde, de couleur variant du blanc au bleuâtre, avec les bras rougeâtres, l'intervalle compris entre les cupules rosé, et la tête et la partie supérieure du corps couverts de taches rouges, noirâtres ou jaune safran. Cette espèce est commune sur tout notre littoral. On la rencontre assez souvent en embuscade dans les lieux rocaillieux, et on reconnaît sa retraite aux débris de crabes et de coquilles qui en entourent l'entrée. Les pêcheurs l'emploient comme appât pour pêcher le Congre. Nous l'avons observé sur toute la côte entre Mers et Boulogne, généralement à peu de distance des rivages.

II. **O. tuberculatus** de Blainv. (*Poulpe tuberculé*). — Il est long de 30 à 60 centim., a le corps court, bursiforme, d'un brun violet au dessus, blanc en dessous avec de petits points rougeâtres; il est rare sur notre littoral. Comme le précédent, il se plaît dans les lieux rocaillieux des côtes, sous ou dans les fentes des rochers. M. Bouchard a envoyé au muséum plusieurs individus pris dans les environs de Boulogne-sur-Mer. Nous n'en avons jusqu'à présent observé qu'un seul individu, en 1885, entre Ault et Cayeux.

4<sup>e</sup> Genre. — **PHILONEXIS** d'Orbigny. (*Philonexe*).

Genre de la famille des Octopodidés, caractérisé par un corps assez volumineux, bursiforme, presque toujours acuminé postérieurement, couvert d'une peau mince; et par huit bras assez forts, dont les supérieurs sont plus longs que les autres.

On connaît une vingtaine d'espèces de Philonexes dont les troupes voyageuses pullulent en pleine mer. Ce n'est que très rarement et par des causes fortuites qu'elles paraissent dans le voisinage des côtes.

Ce genre n'appartient donc pas, à proprement parler, à la faune picarde et si nous le mentionnons dans ce travail, c'est parce que les espèces qui habitent l'Océan Atlantique et entre autres *P. Atlanticus* et *P. hyalinus*, qui y sont très communs, peuvent être accidentellement rencontrés près de nos rivages.

**Fam. IV. — ARGONAUTIDÉS WOODW.**

**1<sup>er</sup> Genre. — ARGONAUTA WOODW. (*Argonaute*).**

Genre de mollusques qui diffèrent des poulpes en ce qu'ils sont toujours renfermés dans une coquille monothalame, striée, nacrée et transparente. Huit bras sortent de la spire de la coquille qui est en forme de poupe; les deux situés vers la face dorsale sont établis en deux larges membranes qui servent de voiles; les six autres tiennent lieu de rames.

Les diverses espèces d'argonautes se trouvent dans toutes les mers, mais ils s'approchent peu des rivages. Ce n'est qu'à la suite d'ouragans qu'on pourrait les rencontrer sur nos côtes, et c'est en prévision de cela que nous signalons ici ce genre.

**Tribu II. — DÉCAPODES LEACH.**

Tribu des mollusques céphalopodes comprenant ceux qui sont pourvus de dix bras garnis de cupules obliques, dont huit sessiles et deux pédonculés ordinairement repliés dans le sac.

Elle se subdivise en deux sous-tribus: les *Oigopsidés*, caractérisés par des yeux à cornée largement ouverte, et les *Myopsidés* par des yeux à cornée entière. Les espèces de la première vivent sur les côtes Méditerranéennes; la deuxième est représentée dans notre faune comme suit:

**Fam. VII. — SÉPIOLIDÉS.**

1<sup>er</sup> Genre. — SÉPIOLA Leach. (*Sépiole*).

Type de la famille des Sépiolidés comprenant des mollusques à corps oblong, arrondi, à nageoires plus larges que longues, qui, au lieu d'être rejetées à l'extrémité du corps, se trouvent plus rapprochées du milieu.

On connaît six espèces de Sépioles réparties sur les rivages de toutes les mers.

I. **Sepiola Atlantica** d'Orbigny. (*Loligo sepiola*, Lam. ; *Sepia sepiola* Linn. — *Sépiole Atlantique*). — Ce mollusque, long d'environ 5 centim., a le corps lisse, légèrement oblong, bursiforme, de couleur blanc-bleuâtre avec de petites taches rondes violacées ou pourpres, il est assez commun sur les côtes de la Manche et de préférence sur celles sablonneuses. Pendant les mois de mai et juin, époque de l'accouplement et de la ponte, il est très commun sur toute l'étendue de nos côtes.

**Fam. VIII. — LOLIGINIDÉS.**

1<sup>er</sup> Genre. — LOLIGO Lamark. (*Calmar*).

Type de la famille des Loliginidés comprenant des mollusques qui ont le sac à nageoire des Seiches, une bouche terminale entourée de dix bras garnis de ventouses, dont deux sont plus longs que les autres, et dans le dos, au lieu de coquille, une lame cartilagineuse en forme de lancette. — Les Calmars vivent en troupes nombreuses dans la plupart des mers; ils sont côtiers et nocturnes, pondent sur le rivage au dessous ou au niveau des basses mers et émigrent tous les ans, après la ponte, des régions tempérées vers les contrées chaudes. Leur chair est assez estimée des populations du littoral et

ils sont surtout recherchés comme appât pour la pêche de la morue et des cétacés.

Notre faune compte les espèces suivantes :

I. **Loligo vulgaris** Lamarck. (*Calmar commun*.—Vulg. *Cornet* ou *Encornet*). — Il a le corps cylindro-conique, de couleur blanche, variée, sur le dos surtout, de très petites taches rougeâtres fort nombreuses, et est commun dans toutes les mers d'Europe et surtout dans la Manche et l'Océan. Il est commun sur tout le littoral picard.

II. **L. pulchra** de Blainv. (*Calmar joli*). — A le corps cylindrique pourvu de nageoires plus longues et plus larges que celles de l'espèce ci-dessus, la couleur plus vive, variée de taches rondes plus grandes et d'un rouge brun. Cette espèce est signalée à l'embouchure de la Loire et de la Seine; nous ne l'avons pas observée sur le littoral de la région picarde, mais il est probable qu'on l'y rencontrera un jour ou l'autre.

III. **L. subulata** de Blainv. ; *L. parva* Rondelet. (*Calmar subulé*). — Il excède rarement 20 centim. de longueur, a le corps sub-cylindrique avec la partie postérieure du sac garnie de deux ailes et se prolongeant en une pointe subulée, de couleur blanchâtre, variée de taches anguleuses rouges ou pourpres. Il a été observé dans la Manche, mais il y est rare.

Fam. IX. — SÉPIIDÉS FISCHER.

1<sup>er</sup> Genre. — **SEPIA** Linné. (*Seiche*. Vulg<sup>1</sup>: Araignée de mer).

Type de la famille des Sépiidés. Les Seiches ont le corps contenu dans un sac bordé dans sa longueur par une nageoire étroite et renfermant dans le dos une coquille ovale, celluleuse, de matière calcaire, vulgairement nommée *Os de seiche* ou *Biscuit de mer*, (en picard, Pain d'moi-

gneu). Leur tête est séparée du corps par un col court, et terminé par huit appendices ou bras parsemés de suçoirs; deux bras contractiles beaucoup plus longs ont leur siège dans une cavité qui, de chaque côté, se trouve entre les bras.

Les Seiches se trouvent dans toutes les mers à peu de distance des côtes. Elles sont communes d'avril à octobre sur notre littoral; l'hiver, elles désertent nos rivages, soit pour gagner la haute mer, soit pour émigrer vers les climats plus chauds.

Parmi les trente espèces connues, les deux suivantes appartiennent à la faune picarde.

I. **Sepia officinalis** Linné. (*Seiche commune*). — Elle a le corps ovale, très déprimé, bariolé en dessus de lignes onduleuses blanches sur un fond d'un gris de plomb tacheté de petits points pourprés ou bleuâtres; sa longueur varie entre 3 et 5 décimètres. Cette espèce est très commune sur le littoral picard. Elle y arrive en bandes innombrables dès les premiers jours du printemps et devient plus rare après la ponte qui a lieu en mai et juin. Ses grappes d'œufs qui pullulent sur le rivage sont nommées vulgairement *Baisins de mer*. Sa coquille sert à divers usages: dans notre région, on la suspend dans les cages des oiseaux pour qu'ils aiguisent leur bec.

II. **Sepia rupellaria** d'Orbigny. — Cette espèce, longue de 60 millim., à coquille très étroite, sans ailes latérales, de couleur rosée en dessus, blanchâtre en dessous, qui habite l'Océan Atlantique, a été observée par nous à Cayeux, en 1885.

#### Fam. X. — SPIRULIDÉS.

1<sup>er</sup> Genre. — SPIRULA Lam.. (*Spirule*).

Type de la famille des Spirulidés caractérisé par un

corps oblong avec de petites nageoires verticales; une coquille enroulée, blanche, mince, nacrée à l'intérieur, cylindrique, multiloculaire, à ouverture orbiculaire, nommée vulgairement *Cornet de postillon*, à cause de sa ressemblance avec cet objet.

Parmi les espèces de ce genre qui toutes vivent en pleine mer, la coquille de la *Spirula australis*, Lamarek (*Spirule australe*) est amenée de temps à autre par les courants jusque sur notre littoral. Nous l'avons trouvée plusieurs fois au Tréport et une fois entre le bourg d'Ault et Cayeux.

## 2<sup>e</sup> Classe. — PTÉROPODES CUVIER.

Deuxième classe de l'ordre des mollusques proprement dits, comprenant quelques genres de petits mollusques marins caractérisés par deux expansions en forme d'ailes, placées de chaque côté de la bouche et qui leur servent d'organes locomoteurs. Ils sont nus ou revêtus d'une coquille mince, transparente, calcaire ou cornée; ils nagent comme ceux de la classe précédente, mais ne peuvent se fixer, ni ramper, faute de pieds. Il sont très communs dans les mers du Nord et composent la nourriture habituelle des baleines.

La classe des Ptéropodes qui ne comprend que 17 genres, se subdivise comme suit dans la faune picarde:

Section I.	}	Fam. I. — Hyaléidés.	}	<i>Hyale.</i>
THÉCOSOMATÉS.		— II. — Limacinidés.		<i>Cléodore.</i>
Section II.	}	— III. — Cliidés.	}	<i>Limacine.</i>
GYMNOSOMATÉS.				<i>Clio.</i>

1<sup>re</sup> Section. — THÉCOSOMATES WOODWARD.

Fam. I. — HYALEIDÉS WOODWARD.

1<sup>er</sup> Genre. — HYALEA Lamarck. (*Hyale*).

Mollusques renfermés dans de petites coquilles en spirale, et pourvus de nageoires membraneuses en forme d'ailes de chaque côté du cou.

On connaît une vingtaine d'espèces d'Hyales, qui se trouvent dans toutes les mers. Ce sont des mollusques nocturnes, pour la plupart de haute mer et qu'on ne rencontre près des rivages qu'à la suite des tempêtes.

Les deux espèces suivantes : *Hyalea cuspidata* Lam. et *H. longirostris* Lesieur, qui habitent la Manche et l'Océan Atlantique, paraissent accidentellement et presque toujours à la suite des grandes tourmentes de vent d'ouest, sud-ouest, sur le littoral picard. Nous avons observé plusieurs fois la deuxième espèce entre Mers et Ault.

2<sup>e</sup> Genre. — CLÉODORA Péron. (*Cléodore*).

Mollusques qui, comme l'espèce précédente, présentent deux expansions membraneuses lobées en forme d'ailes. Leur corps et la coquille qui le renferme sont déprimés et triangulaires.

On connaît une douzaine d'espèces de Cléodores qui vivent dans toutes les mers et sous toutes les latitudes. Elles ne se montrent en général à la surface qu'à la tombée du jour. Quatre espèces habitent l'Océan Atlantique : ce n'est que très accidentellement qu'on les rencontre près du rivage.

Fam. II. — LIMACINIDÉS WOODW.

1<sup>er</sup> Genre. — LIMACINA Lam. (*Limacine*).

Ce genre ne comprend qu'une espèce connue: la *Limacina helicalis* Lam. (*Clio helicina* Linné). — Elle est commune dans les mers du Nord et ce n'est que très accidentellement qu'on en rencontre près des côtes.

Jusqu'à présent nous n'avons observé sur notre littoral aucun représentant des genres *Cléodore* et *Limacine*, mais comme on pourrait en rencontrer un jour ou l'autre, nous croyons devoir les signaler ici.

2<sup>e</sup> Section. — GYMNOSOMATÉS WOODW.

Fam. III. — CLIIDÉS WOOD.

1<sup>er</sup> Genre. — CLIO Fallas.

Mollusques caractérisés par un corps nu, libre; une tête distincte pourvue de six tentacules longs, coniques, rétractiles, des nageoires triangulaires, allongées, placées sur les côtés du cou; un pied rudimentaire.

Toutes les espèces sont très communes à la surface de la mer lorsqu'elle est calme et que le temps est chaud.

Le *Clio borealis* Linné (*Clio boréal*), très petit animal presque entièrement gélatineux est très commun dans les mers du Nord. Ce n'est que très accidentellement et presque toujours à la suite des ouragans qu'il paraît sur le littoral. Nous ne l'avons pas encore observé sur le littoral picard, mais on nous a assuré que plusieurs individus de cette espèce avaient été recueillis en décembre 1886, au Pollet, près de Dieppe.

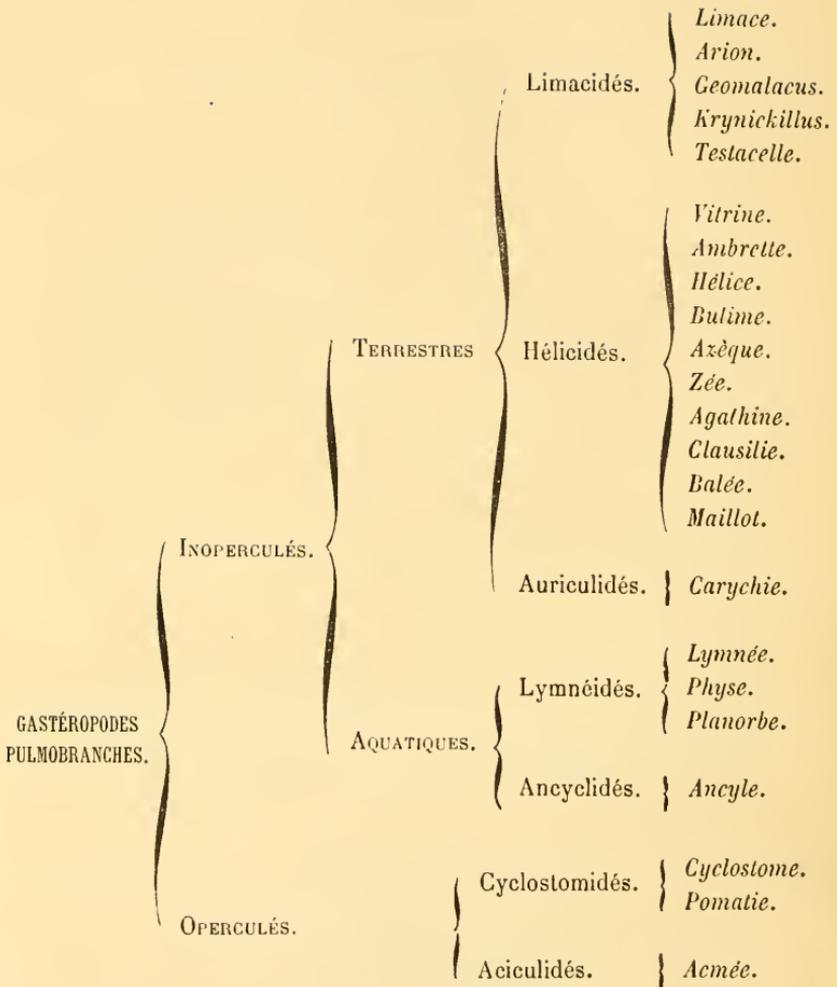
3<sup>e</sup> Classe. — GASTROPODES FISCHER.

GASTÉROPODES Cuvier.

Troisième classe de l'ordre des mollusques proprement dits. Elle comprend des animaux à tête plus ou moins distincte, portant ordinairement une ou plusieurs paires de tentacules mobiles, doués d'une grande sensibilité; à organes branchiaux et pulmonaires variables dans leur forme et leur position; à yeux petits situés à la base, au côté ou à la pointe des tentacules. Leur principal caractère est de ramper sur un disque charnu plus ou moins allongé, qui occupe toute la face inférieure de l'abdomen et est formé par un épaissement plus ou moins grand du disque ventral. Leur coquille est le plus souvent univalve.

Ces mollusques sont ou terrestres ou aquatiques. Dans l'état actuel de la science, on les divise en quatre ordres qui ont chacun des représentants, en plus ou moins grand nombre, dans le département de la Somme. Ces ordres sont:

- I. — PULMOBRANCHES.
- II. — PROSOBRANCHES.
- III. — OPISTOBRANCHES.
- IV. — NUCLÉOBRANCHES.



1<sup>er</sup> ORDRE. — **PULMOBRANCHES** de Blainv.

Cet ordre comprend les mollusques qui respirent l'air en nature au moyen d'un simple trou ouvert sous le manteau, lequel communique avec une cavité intérieure

à laquelle aboutissent les ramifications des vaisseaux pulmonaires ou branchiaux.

Cet ordre important se subdivise en deux sous-ordres : les Inoperculés, dont l'ouverture de la coquille n'est jamais fermée par un opercule, et les Operculés qui ont l'ouverture de la coquille plus ou moins fermée par un opercule.

### **Sous-Ordre I. — INOPERCULÉS.**

#### **1<sup>re</sup> Section. — TERRESTRES.**

#### **Fam. I. — LIMACIDÉS WOODW.**

Type : la *Limace*. — Princip. caract. : animal allongé non enroulé postérieurement, rampant sur un plan locomoteur ; tête à peine distincte du corps, munie de quatre tentacules contractiles et retractiles dont les deux supérieurs, plus longs, portent les yeux à leur extrémité ; coquille nulle intérieurement ou extérieurement, mais rudimentaire.

Dans le patois picard, toutes les espèces de cette famille sont désignées sous le nom général de *Limichons*, auquel on ajoute, pour les distinguer, celui de la couleur de l'animal : *Limichon rouge*, *Limichon gris*, etc. etc.

#### **1<sup>er</sup> Genre. — LIMAX Linné. (*Limace*).**

Animal à corps ovale, allongé, mou, plan en dessous, convexe en dessus, et présentant, vers la partie antérieure, une sorte de cuirasse distincte, coriace et ridée ; à tête à peine distincte du corps, munie de quatre tentacules conico-cylindriques dont les deux plus longs portent les yeux. — On connaît un très grand nombre

d'espèces de limaces offrant chacune de nombreuses variétés qui se diversifient par la couleur. Toutes se rencontrent dans les lieux humides et se montrent surtout pendant l'été, après les pluies. A l'approche de l'hiver, la plupart des espèces s'enfoncent dans la terre et passent cette saison dans un état d'engourdissement.

Parmi les 32 espèces françaises, les suivantes vivent dans le département de la Somme.

I. **Limax gagates** Draparnand. (*Limace noire*). — Elle est noirâtre, sans bandes marginales, a une cuirasse gibbeuse bordée d'un sillon bien distinct; sa longueur varie de 50 à 70 millim. — Elle est assez rare dans la région qui nous occupe; elle se plaît sous les pierres, la mousse, au pied des vieux arbres. — Observée à Rue, à Neuville-les-forêt-Montiers, souvent à sur-Somme.

II. **Limax agrestis** Linné; *L. albidus* Picard. (*Limace agreste*. Vulg<sup>t</sup> *Loche grise*, *Loche des bois*. En picard *Limichon gris*). — Cette espèce, longue de 30 à 60 millim., a le corps allongé, étroit, variant en dessus du gris cendré au roussâtre avec mouchetures et pointillé noirâtre. — Elle est très commune toute l'année dans nos jardins, nos champs cultivés, nos prés et le long de nos cours d'eau; elle cause des dégâts assez considérables dans les cultures.

MM. Baudon et Mabile signalent une variété : *L. saxorum*, qu'ils ont rencontrée sur les côteaux d'Ansacq (Oise). Nous avons noté avoir observé ce mollusque, en 1884, à Lavers, près le lieu dit le banc de Millevoye, mais comme nous l'avons recherché depuis, toujours sans succès, nous n'osons être trop affirmatif à son sujet.

Nous n'avons non plus jamais rencontré les deux variétés *L. albidus* et *L. punctatus*, signalées par Picard.

III. **L. nemorosus** Mabilie. (*Limace des forêts*). — Elle est longue de 35 à 50 millim., est d'un blanc cendré tirant plus ou moins sur le noirâtre en dessus; la tête et les tentacules sont d'un fauve pâle. — Elle se plaît dans les grands bois et c'est surtout de mars en mai qu'on la rencontre sous la mousse ou au pied des plantes. — Observée dans les bois de Lavers, de Bailleul, de Fréchencourt, la forêt de Crécy vers Forêt-Montiers; les forêts de Villers-Cotterêts (Fleury), de Compiègne (Mabilie).

IV. **L. arborum** Bouchard. (*Limace des arbres*). — Elle est longue de 60 à 100 millim., est d'un gris bleuâtre sur le dos, quelquefois glauque, verdâtre ou roussâtre, ordinairement maculée de taches ovales plus pâles et ornée sur le bord de la cuirasse de deux bandes foncées bien distinctes. — Cette espèce, assez commune dans le département, se plaît sur les troncs d'arbres à écorce lisse, sous les écorces à demi soulevées, dans les parties boisées et couvertes des grands bois. — Trouvée dans les bois de Lavers, de Bailleul, du Bois-Boullon, d'Hallencourt, de Cocquerel, du Rondel, du Plessiel, la forêt de Crécy vers Forêt-Montiers, forêt de Boves (Vaniot.)

V. **L. fulvus** Norm. (*Limace fauve*). — Elle est longue de 55 à 70 millim., d'un fauve jaunâtre ou olivâtre sur le dos, avec de nombreux points noirs presque imperceptibles; à la tête noirâtre et les tentacules supérieurs minces, allongés, violâtres, les inférieurs très petits. — Elle est assez commune dans le département, de juillet à avril; elle se plaît dans les bois, sur les troncs d'arbres, sous

la mousse et les morceaux de bois. — Rencontrée dans la forêt de Crécy, sur Forêt-Montiers (très commune), dans les bois de Laviers, de Bailleul, de Cocquerel, de Fréchen-court, de Caubert, d'Hallencourt, de Regnière-Écluse.

VI. **L. filans** Hoy. (*Limace striée*). — Elle est longue de 25 à 40 millim., ovale-allongée, d'un blanc grisâtre tirant quelquefois sur le rose, avec bouclier oblong couvert de stries circulaires très fines d'un jaune fauve, et tentacules supérieurs allongés, violâtres, les inférieurs très petits. — Elle est rare dans notre département et nous ne l'avons encore rencontrée, — mais annuellement — qu'en février et mars, sur les troncs des arbres et les bois couchés, dans la forêt de Crécy, vers Forêt-Montiers.

VII. **L. lineatus** Bandon; *L. cinero-niger* Wolf. (*Limace linéaire*). — Elle est longue de 9 à 18 centim., allongée, cylindracée, avec queue triangulaire, comprimée et aiguë; le dos est noirâtre, ordinairement plus pâle sur les flancs et orné de zones plus foncées allant du bouclier à la queue; la carène est crépue et d'un blanc jaunâtre. — Cette espèce que l'on rencontre dans la plupart des bois du département se tient au pied des arbres, sous les vieux bois, les pierres, les détritux végétaux. — En 1886, nous l'avons observée, en août, dans tous les bois que nous avons visités.

VIII. **L. crispatus** Bandon. (*Limace ondoyante*). — A été rencontrée par ce naturaliste dans les endroits très sombres de la forêt de Hez (Oise) vers octobre et novembre, ainsi que sur la Fausse Oronge et sur les autres grosses espèces de champignons. — Quoique rare dans la région du Nord, nous notons cette espèce, parce que

si elle n'a point encore été observée dans notre département, on pourrait bien l'y rencontrer un jour.

IX. **L. cinereus** Muller, Picard; *L. maximus* Baudon (*Limace cendrée*). — Elle est longue de 9 à 15 millim. et munie à sa partie caudale d'une carène courte et assez prononcée, est d'un gris cendré verdâtre ou noirâtre sur le dos avec des taches, des bandes ou des points régulièrement espacés, noirâtres ou fauves; le bouclier, arrondi en avant est couvert de taches fauves, quelquefois noirâtres et de stries concentriques très serrées; les tentacules, la tête et le cou sont d'un cendré roussâtre. — On rencontre communément cette espèce dans tout le département, et pendant toute l'année, dans les lieux frais et humides des bois, sous les pierres et la mousse, au pied des murs, dans les fentes des troncs d'arbres.

X. **L. variegatus** Drap. (*Limace variée*. Vulg<sup>t</sup> *Limace des caves*, *Limace tachetée*). — Elle est longue de 6 à 12 centim., a le dos et les flancs d'un jaune pâle. parsemé, ainsi que le bouclier, de taches ovales d'un gris obscur; ce dernier est de plus orné de stries concentriques ondulées; la tête et les tentacules sont bleuâtres. — Cette espèce, qui est très commune dans tout le département, se plaît dans les endroits sombres et humides des habitations, des bois, et particulièrement dans les caves et le long des murs intérieurs des puits.

XI. **L. maximus** Linné; *L. maculatus* Picard, var. de la *L. cinereus*. (*Limace cendrée*). — Cette espèce dont on trouve bien peu d'individus se ressemblant exactement, en tant que nuances du dos et du bouclier, est assez rare dans le département de la Somme; ses variétés, — si toutefois on doit les considérer comme variétés — sont,

par suite, si nombreuses que leur description devient presque impossible. — Elle se plaît dans les parties les plus abritées des grands bois. -- Rencontrée dans la forêt de Crécy vers Canchy, dans les bois de Gouy, Laviers, Regnière-Ecluse; entre Saint-Acheul et Longueau (Vaniot).

Sous le nom de **L. maculatus** (*Limace tachetée*), C. Picard note une variété de cette espèce que nous n'avons point retrouvée dans notre région et qu'il décrit ainsi : animal cendré, cuirasse et dos avec des taches irrégulières noires, au lieu de lignes continues.

2° Genre. — ARION Férussac. (*Limacis* Linné).

Animal sans coquille, qui ne diffère des limaces que par la structure de la mâchoire, l'absence de la limacelle, et en ce qu'il porte à l'extrémité de la queue un pore muqueux assez considérable. — Il est une particularité que nous ne pouvons passer sous silence, parce qu'elle fait au premier coup d'œil distinguer les arions des limaces. Quand on touche ces dernières, elles rentrent immédiatement, par un mouvement de rétractilité, leur tête sous la cuirasse, en même temps que leur corps se raccourcit et s'élargit; dans les arions, le corps après s'être un peu rétracté, se courbe, les deux extrémités se joignent et le corps, comme plié en deux, se roule définitivement en boule.

Les mollusques de ce genre, qui comprend une vingtaine d'espèces, sont en général communs dans les lieux frais et humides de toutes les contrées du globe. Ils ne sortent que la nuit ou le jour après les pluies.

Les espèces suivantes vivent dans le département de la Somme :

I. **Arion rufus** Linné; *A. empiricorum* Fer. et Picard. (*Arion rouge*. Vulg<sup>t</sup> *Limace rouge*, *Loche rouge*. En picard *Limichon rouge*). — Il est long de 9 à 12 centim., a le corps variant de l'orangé clair au brun foncé avec les côtés de couleur généralement plus pâle, les tentacules noirâtres. — Il est très commun pendant toute l'année, mais plus particulièrement au printemps et à l'automne, dans les bois, les prairies, les jardins, les marais; il se nourrit, selon l'époque de l'année, de jeunes plantes, de champignons, de feuilles en décomposition.

Dans bien des localités, une vieille tradition, qui s'est perpétuée jusqu'à nous, fait regarder ce mollusque comme un excellent antiphlogistique: on enferme pour cela cinq ou six arions vivants dans un linge et on les applique sur la partie malade; ils ne tardent pas à tirer tout le venin renfermé dans la plaie et à mourir.

II. **A. Servainiacus** Mabile. (*Arion de Servais*). — Il est long de 90 à 100 millim., a le dos de couleur uniforme rouge-noirâtre quelquefois couvert de larges taches brunâtres et orné de rides allongées; la tête et les tentacules sont noirâtres. — Cette espèce est assez commune dans le département, en avril et mai, sous les feuilles mortes et dans les bois, au pied des arbres, le long des fossés. — Rencontrée dans les forêts de Crécy et d'Eu, dans les bois de Bailleul, de Fréchencourt, du Plessiel, de Gouy, à Petit-Laviers, à Saint-Valery, Rue, Neuville-lès-Forêt-Montiers.

III. **A. hibernus** Mabile. (*Arion d'hiver*). — Il est long d'environ 5 centim., de forme cylindrique atténué à la partie postérieure d'une belle teinte pourpre couleur de rouille donnant au corps un aspect velouté. — Il est

commun, d'octobre au commencement de mai, dans la plupart des forêts et des grands bois du département.

IV. **A. Gaudefroyii** Mabille. (*Arion de Gaudefroy*). — Cette espèce longue de 6 à 7 centim., d'un gris roussâtre ou jaunâtre, a été observée sous les feuilles mortes dans la forêt de Villers-Cotterets. Nous croyons l'avoir rencontrée, en novembre 1885, dans la forêt de Crécy, vers Forêt-Montiers, à environ vingt mètres de la lisière, mais comme nous ne l'avons point retrouvée depuis, la description que nous en avons faite alors est trop incomplète pour pouvoir assurer que c'était bien l'*Arion de Gaudefroy*.

V. **A. subfuscus** Féruss. (*Arion brunâtre*). — Il est long de 6 à 10 centim., d'un brun roussâtre assez foncé, avec deux bandes latérales noirâtres, a la tête rayée de noir, le pied gris bordé de jaune et l'orifice respiratoire placé presque au milieu de la cuirasse. — Il est commun dans tout le département dans les lieux frais et couverts, sous les feuilles mortes, les mousses et les pierres, le long des murs, sous les haies.

VI. **A. aggericola** Mabille. (*Arion des rivages*). — Il est long de 55 à 57 millim., a le dos d'un fauve jaunâtre, plus pâle sur les flancs; la tête, le cou et les tentacules sont d'un violet pâle. — Cette espèce, assez rare, se rencontre au printemps, sous les feuilles mortes, dans quelques-uns des bois du département et le long des cours d'eau. — Observé dans la forêt de Crécy, le bois de Gouy, à Saint-Valery-sur-Somme, Noyelles-sur-Mer, près le canal de la Maye, en amont de Rue.

VII. **A. rubiginosus** Bandon. (*Arion rouillé*). — Il est long de 30 à 32 millim., d'un rouge-jaunâtre sur le dos,

avec une bande violacée sur chaque flanc. — Cette espèce qui paraît très rare n'a été rencontrée par nous qu'une seule fois, sur la lisière ouest du bois de Laviers.

VIII. **A. Bourguignatii** Mabilles. (*Arion de Bourguignat*). — Il est long de 40 à 45 millim. et a le corps d'un gris blanchâtre sale et le dos noirâtre. — Il est commun dans tout le département, d'octobre à mai, sur les troncs des vieux arbres, sous les vieux bois et les pierres, dans les lieux frais et humides.

IX. **A. hortensis** Férussac; *A. fuscus* Moquin; *A. subfuscus* Picard. (*Arion des jardins*). — Il est long de 25 à 45 millim., d'un gris bleuâtre ou cendré, parsemé de petits points d'un jaune obscur, avec le plan locomoteur à bords orangés et les tentacules grisâtres. — Il est commun toute l'année, mais surtout de février à juin, dans les lieux frais et humides du département, sous les pierres et les feuilles mortes, au pied des murs, sous la mousse.

X. **A. tenellus** Millet. (*Arion délicat*). — Il est long de 50 à 55 millim., d'un vert glauque uniforme sur le dos, un peu pâle sur les côtés. — Cette espèce est commune pendant toute l'année dans la plupart des bois du département, sous la mousse et les feuilles mortes. Après la pluie, on l'observe souvent en grand nombre sur la terre ou le tronc des arbres.

XI. **A. Neustriacus** Mabilles. (*Arion de Neustrie*). — Cette espèce, longue de 35 à 38 millim., d'un gris rougeâtre avec tentacules noirs, a été rencontrée annuellement par nous, en avril, dans les lieux humides de la forêt de Crécy.

3<sup>e</sup> Genre. — **GEOMALACUS** Mabille ; *Arion* Férussac.

Animal allongé à peau lisse ou plus ou moins tuberculeuse, mouchetée d'une infinité de petits points noirs, blancs ou dorés ; mâchoire arquée en forme de fer à cheval ; glande mucipare caudale ; coquille rudimentaire petite, fragile, ovale, très plate et placée sous la partie postérieure de la cuirasse.

Ces mollusques, qui établissent la transition entre les Arions et les Limaces, ne se montrent qu'en hiver à la surface du sol. Ils sont le plus souvent dissimulés sous les pierres, les mousses, les feuilles mortes. Ils semblent fuir les plantations de hêtre et rechercher les chênaies.

Parmi les huit espèces de France, les suivantes vivent dans le département de la Somme.

I. **Geomalacus intermedius** Normand ; *Arion flavus* Férussac. (*Geomalacus jaunâtre*). — Il est long de 15 à 25 millim., d'un gris jaunâtre pâle, blanchâtre sur les côtés, d'un beau jaune doré aux extrémités. — Il est assez commun dans les bois humides du département. — Rencontré dans les bois de Gouy, de Ponthoile, de Regnière-Ecluse, à Saint-Valery, au hable d'Ault.

II. **G. Bourguignatii** Mabille. (*Geomalacus de Bourguignat*). — Il est long de 15 à 18 millim., grisâtre ou jaunâtre avec une bande de chaque côté d'une teinte plus foncée ; la tête est noirâtre. — Il est commun de janvier en avril dans la plupart de nos forêts et de nos bois, sous les feuilles mortes et les vieux bois.

III. **G. Mabillei** Baudon. (*Geomalacus de Mabille*). — Cette espèce décrite par M. Baudon, d'abord sous la dénomination de *Arion pseudolimax* et ensuite sous celle ci-

dessus, n'a point été trouvée par nous, mais nous avons rencontré à Lavers et à Bailleul, le *G. hiemalis*, de Drouet, que M. Baudon considère comme une variété de son espèce. — Ce dernier est long de 25 à 30 millim., d'un jaunâtre pâle, pourvu d'une limacelle et d'un pore muqueux. — Il doit être très rare dans la région, car depuis plusieurs années nous n'avons pu le retrouver.

4<sup>e</sup> Genre. — **KRYNICKILLUS** Bourguignat.

Animal caractérisé par un bouclier grand, libre antérieurement, adhérent en arrière, chagriné ou orné de striations de deux ordres.

Les deux espèces suivantes vivent dans le département de la Somme.

I. **Krynickillus brunneus** Mabille ; *Limax brunnea* Draparnand. (*Krynickillus brun*). — Il est long de 10 à 30 millim., d'un noir foncé en dessus, quelquefois un peu rougeâtre, atténué en avant et en arrière ; le bouclier est un peu plus pâle que le corps, et le pied d'un noir tirant sur le rouge. — Cette espèce est assez commune dans tout le département d'octobre à la fin de mai, sous les feuilles mortes, les pierres et en général dans les lieux humides et plus particulièrement dans les marais et le voisinage des cours d'eau. — Rencontré à Saint-Valery-sur-Somme, Rue, Favières, Neuville-lès-Forêt-Montiers, Regnière-Ecluse, Lavers, Menhecourt, Sur-Somme, Airaines.

II. **K. Bourguignatii** Mabille. (*Krynickillus de Bourguignat*). — Est noté par nous comme ayant été observé en décembre dans la partie basse du bois de Gouy et dans la pépinière Vilbrode à Sur-Somme. — Cette espèce paraît très rare dans notre région et nous ne serons à

même d'en donner la description que lorsque nous en aurons encore recueilli quelques individus.

5<sup>e</sup> Genre. — TESTACELLA Cuvier. (*Testacelle*).

Animal à corps allongé, gris jaunâtre, muni d'une coquille sur l'extrémité postérieure; quatre tentacules dont les deux plus longs portent les yeux à l'extrémité.

Les Testacelles, qu'au premier aspect on prendrait pour des Limaces, sont presque exclusivement nocturnes et vivent dans la terre ou à la base des plantes. Elles se nourrissent de lombrics.

Parmi les espèces connues, les suivantes font partie de la faune du nord de la France.

**I. Testacella halotidea** Draparnaud. (*Testacelle ormier*. — Vulgairement *Limace à coquille*). — Elle est longue de 7 à 10 centim., allongée, très atténuée en avant, arrondie en arrière, d'un gris blanchâtre uniforme, mais ornée vers les côtés de la partie dorsale d'un sillon à nombreuses ramifications; la coquille auriforme, d'un gris cendré, est ornée de stries grossières, irrégulières et concentriques. — Cette espèce, très rare dans nos climats du nord, habite sous les pierres, sous les plantes basses touffues, dans les endroits humides des parcs et des jardins. — Rencontrée en août, dans les bordures de buis du jardin des Ponts et chaussées, près le pont de Sur-Somme à Abbeville.

**T. Oceanica** Grateloup; *T. Maugei* Férussac. (*Testacelle Océanique*). — Cette espèce est signalée à Dieppe par M. Dugué; elle est assez commune sur une grande étendue du littoral océanique de la France et pourrait bien, un jour ou l'autre — si elle ne l'a déjà été — être rencontrée sur le littoral de notre département.

Fam. II. — HÉLICIDÉS SWAINSON.

Type : l'Hélice, vulgairement Limaçon. — Princip. caract. : animal allongé ayant un corps distinct du plan locomoteur, roulé en spirale et renfermé en tout ou en partie dans une coquille très variable comme forme, mais toujours roulée en spirale ; pied libre, aplati, attaché à la base inférieure du cou ; quatre tentacules, les deux supérieurs souvent oculés au sommet et plus longs que les inférieurs.

1<sup>er</sup> Genre. — VITRINA Draparnaud. (*Vitrine*).

Animal limaciforme, presque droit, séparé du pied ; quatre tentacules, les antérieurs très courts ; coquille dextre, petite, très mince, à ouverture grande, arrondie, à spire très courte. Les espèces de ce genre, ayant une petite coquille qui ne peut contenir en entier le corps de l'animal, et une demi cuirasse avancée sur le cou, font la transition entre les Limaces et les Hélices.

Parmi les quelques espèces françaises, les suivantes vivent dans le département de la Somme :

I. **Vitrina elongata** Draparnaud. (*Vitrine allongée*). — Animal grêle, presque subdiaphane, d'un gris vineux, renfermé dans une petite coquille convexe, transversale, allongée, aplatie, très fragile, brillante, quelquefois légèrement nuancée de jaune ou de vert. — Elle est peu commune en Picardie et habite dans les bois humides, sous la mousse, surtout dans ceux où les chênes et les châtaigniers abondent, sur le bord des rivières, à la base des troncs d'arbres. — Observée plusieurs fois dans la partie basse du bois de Gouy.

II. **V. pellucida** de Blainv. (*Vitrine transparente*). — Elle est blanchâtre, grise, fauve, quelquefois un peu rougeâtre ou verdâtre, de couleur uniforme ou irrégulièrement tachetée. Sa coquille est déprimée, très brillante, transparente, d'un jaune-vert, à spire de 3 tours, le dernier très grand, à suture superficielle; son diamètre excède rarement 6 millim. — Elle est commune dans les bois et les jardins humides du département, sous les pierres, les mousses, les feuilles pourries.

III. **V. major** Férussac. (*Vitrine de Draparnaud*). — La description de l'animal nous fait défaut actuellement.

La coquille est subglobuleuse, déprimée, lisse, très brillante, d'un vert-jaunâtre très pâle avec des reflets rougeâtres lorsqu'elle contient l'animal. — Elle est assez commune sous la mousse, les pierres, les détritux, dans les bois humides et sur les bords des eaux. — Trouvée à Gouy, marais de Sur-Somme, bois de Duncq, de Cambron, de Caubert.

IV. **V. subglobosa** Michaud; *V. annularis* Venetz. (*Vitrine globuleuse*). — Elle est d'un blanc-jaunâtre avec la coquille subglobuleuse, très mince, vitrée ou un peu verdâtre avec le sommet mamelonné. Elle est rare dans la région Picarde et habite sous les mousses, les pierres, au pied des arbres dans les lieux humides et boisés. — Observée dans le bois de Caubert.

2<sup>e</sup> Genre. — **SUCCINEA** Draparnaud. (*Ambrette*).

Animal limaciforme, à peine contenu dans la coquille qui est ovale-oblongue, très mince, à spire courte, à ouverture grande, ovalaire, entière; quatre tentacules courts, les postérieurs renflés à la base, les antérieurs à

peine visibles ; le dernier tour forme à lui seul presque toute la coquille ; le péristome est simple et tranchant.

Les Ambrettes se plaisent dans les lieux humides et se nourrissent de plantes aquatiques. Les espèces suivantes sont propres à la faune Picarde.

I. **Succinea arenaria** Locard. (*Ambrette des sables*). — Noire en dessus avec un manteau d'un gris-noir et une coquille ovale, un peu oblongue, finement striée, d'un corné roux ou d'une couleur d'ambre foncé. — Elle habite dans les lieux humides, sous les pierres, ainsi que dans les sables du littoral picard ; elle est assez commune sur les dunes de Saint-Quentin ; nous l'avons aussi trouvée à Routhiauville, et à Berck (Pas-de-Calais).

La variété *S. Baudoni* Drouet, est signalée dans les environs de Jaulgonne (Aisne) et à Houdainville, Angy et Mouy (Oise). Elle se plaît à la base des plantes, sous les pierres et surtout le long des rigoles d'arrosement dans les prairies. Nous ne l'avons point encore observée dans la Somme.

II. **S. amphibia** Drap. ; *Helix putris* Linné. (*Ambrette amphibie*). — C'est une espèce glutineuse, d'un gris-noirâtre, tirant sur le blanc, avec coquille allongée, mince, ventrue, striée, d'un vert-jaune. — Elle est commune dans toute la région Picarde au bord des eaux, dans les marais et surtout sur les herbes aquatiques dont le pied baigne dans des eaux peu profondes. Nous l'avons souvent observée sur les feuilles des Rumex et des Menyanthes.

Selon que la columelle est marquée ou non d'un pli, M. Picard établit cinq variétés de cette espèce. Nous ne nous sommes jamais arrêtés à remarquer cette distinction et par suite ne pouvons que renvoyer les conchyliologistes

aux descriptions qu'en donne l'auteur dans son remarquable travail sur les Mollusques du département de la Somme (1).

III. **S. Pfeifferi** Baudon. (*Ambrette de Pfeiffer*). — Animal noirâtre renfermé dans une coquille allongée, nacrée à l'intérieur, de couleur d'ambre à l'extérieur. — Elle se plaît sur les tiges des plantes aquatiques, sur les bois submergés, les brindilles flottantes, sur les bords des rivières et des ruisseaux. Nous n'avons trouvé qu'une coquille de cette espèce, dans le marais de Menhecourt, en un endroit où une flaque d'eau avait séjourné quelque temps.

M. Baudon décrit comme espèce la *S. contortula*, que la plupart des conchyliologistes considèrent comme une variété de l'espèce ci-dessus. M. Baudon la signale au bord des sources, sur les plantes, à Brivois, Maïzel, Buteaux (Oise). Nous ne l'avons point encore observée dans la Somme.

IV. **S. debilis** Morelet; *S. Pfeifferi*, var. *brevispira* Baudon. (*Ambrette débile*). — Animal à corps épais, d'un gris-noirâtre, plus pâle sur les côtés; coquille striée, un peu transparente, jaunâtre. — Elle est assez commune au bord des eaux, sur les plantes aquatiques, la vase et les pierres dans les lieux marécageux. — Trouvée à Bray, Épagne, Bailleul, Abbeville, Arry, Rue, Sur-Somme, Mareuil.

V. **S. haliotidea** Bourguignat; *S. amphibia*, var. *haliotidea* Picard; *S. debilis*, var. *tuberculata* Baudon. — Animal gros, ramassé, d'un gris-jaunâtre; coquille à spire courte,

---

(1) Bulletin de la Société Linnéenne du Nord de la France, tome 1<sup>er</sup>, p. 172.

presque droite, à ouverture grande et allongée. — Elle est assez commune sur les bois pourris, dans le voisinage des eaux. — Observée abondamment le long de la Somme entre Petit-Port et Saint-Valery; très abondamment le long du canal de la Maye et de la rivière d'égoût; dans les prés de Lheure et de la Bouvaque, et à Arry.

VI. **S. oblonga** Draparnaud. (*Ambrette oblongue*). — Elle est d'un blanc-verdâtre et un peu visqueuse, a une coquille ovale-allongée, striée, très mince, d'un vert pâle ou blanchâtre, à suture profonde, à ouverture ovale de la longueur de la coquille. — Elle se plaît dans les lieux humides et marécageux parmi les juncs et les autres plantes de marais. — Elle est rare partout. Nous l'avons trouvée dans une prairie bordant le marais de Sur-Somme. Signalée à Moliens-Vidame (Picard).

3<sup>e</sup> Genre. — HELIX Linné. (*Hélice*).

Les nombreux mollusques de ce genre sont appelés vulgairement et indistinctement: *Limaçons*, *Escargots*, *Colimaçons*; en Picard: *Limichon*, *Liméchon*, *Émichon*, *Corniot*. — Animal allongé avec manteau en forme de collier entourant le cou et se continuant en tunique membraneuse sur tout le corps; quatre tentacules très obtus au sommet, les deux premiers plus longs. Coquille de forme variable, ordinairement globuleuse ou orbiculaire, à spire convexe ou conoïde, à ouverture entière, plus large que longue, en forme de croissant.

On connaît une centaine d'espèces d'Hélices appartenant en grande partie à notre faune. Ces mollusques sont communs dans les bois, les jardins, les prairies de toute la région du Nord. Ils passent l'hiver dans un état

d'engourdissement. Leur nourriture habituelle se compose de feuilles et de fruits.

I. Groupe des Hélices proprement dites.

I. **Helix aspersa** Muller. (*Hélice chagrinée*. — *La Jardinière* Geoffroy). — Elle est d'un jaune-verdâtre, avec ou sans taches longitudinales de couleur plus claire; la coquille à spire de 4 tours est globuleuse, conique, ventrue, de couleur variant du fauve-noir au jaunâtre, fasciée de 2 à 5 bandes fauves. — Cette espèce qui habite les bois, les champs, les jardins, les vignes, dans les creux des arbres, les fentes des vieux murs, les terrains calcaires, est rare dans le Nord de la France et commune dans la région centrale et méridionale. Observée plusieurs fois à Lapiers, sur la lisière sud-ouest du bois.

M. Picard décrit 6 variétés de cette espèce.

II. **H. pomatia** Linné. (*Hélice vigneronne*). — Animal rugueux, d'un gris-jaune, tirant quelquefois sur le verdâtre; coquille globuleuse, un peu ovalaire, ventrue, blanchâtre ou jaunâtre avec des bandes fauves; à ouverture grande, colorée en rose; d'un diamètre de 30 à 38 millim., avec spire de 4 à 5 tours. — Cette espèce est commune dans la plupart des bois du département; on la rencontre aussi dans les jardins, mais moins communément. Son habitat ordinaire est le pied des arbres et nous avons remarqué qu'elle était très commune sur les sols gras et argileux. On la vend dans le commerce sous le nom d'*Escargot des vignes*. Elle passe l'hiver sous les feuilles et dans la terre.

III. **H. nemoralis** Linné. (*Hélice némorale*). — Animal rugueux en dessus, jaunâtre, blanchâtre ou verdâtre, très variable d'ailleurs pour la couleur; coquille globu-

leuse, striée, à fond jaunâtre ou rougeâtre, ornée de 4 à 5 bandes fauves, ou d'un pourpre noirâtre, à spire de 5 tours et diamètre de 18 à 22 millim. — Dans son travail, déjà cité, M. Picard décrit 23 variétés de cette espèce basées sur les différentes couleurs de la coquille, le nombre des bandes, les variations de forme, de grandeur et enfin les variations dans l'ouverture. — Elle est très commune dans tout le département, dans les bois, les jardins, les marais, sur les troncs des arbres, dans les haies, les buissons, les massifs des jardins, contre les murs. — Elle est bonne à manger et, comme l'espèce précédente, passe l'hiver dans la terre ou sous les feuilles, les tas de bois, de fagots, etc.

IV. **H. hortensis** Muller. (*Helice des jardins*). — Animal uni, comme gélatineux, variant du blanchâtre au grisâtre; coquille globuleuse, finement striée; ouverture arrondie; péristome toujours d'un blanc de lait — caractère qui, au premier coup d'œil, la fait distinguer de l'espèce précédente avec laquelle elle a beaucoup d'analogie. — Avant dernier tour non coloré en brun; diamètre 15 à 17 millim. — Elle est très commune dans les bois, les champs, les jardins, les herbes, sur les murs et les rochers. — M. Picard décrit une quinzaine de variétés de cette espèce, établies sur des particularités qui nous paraissent plutôt des accidents de nature que des caractères.

V. **H. arbustorum** Linné. (*Helice porphyre*). — Animal d'un brun noirâtre avec 2 lignes plus sombres s'étendant des tentacules sur le cou; coquille globuleuse, blanchâtre ou brunâtre, marquée de petites taches d'un jaunegris, à spire de 5 à 6 tours, à diamètre de 17 à 23 millim.

Elle est assez commune par endroits, dans les bois, sur les taillis, les tiges et les feuilles des plantes basses ; dans les jardins ombragés et humides ; partout elle semble rechercher le voisinage des eaux. — Observée dans les jardins de Sur-Somme, à Petit-Laviers, Romaine, Gouy-Cahon, Menchecourt ; très communément dans le bosquet de M. Morel de Campennelle à Abbeville et à la ferme de Tout-Vent à Petit-Port. — Dans les jardins des Planches, de Mautort (Picard).

VI. **H. fruticum** Muller. (*Hélice trompeuse*). — Animal d'un gris-jaunâtre un peu transparent avec tentacules bruns ; coquille globuleuse, striée, d'un blanc presque opaque et d'un diamètre de 16 à 20 millim. — Elle est assez commune dans les bois et les bosquets, sous les haies, sur les tiges des arbustes et des arbrisseaux. — Observée à Menchecourt, Sur-Somme, Mautort, dans le bois qui couvre le versant nord-est des monts de Caubert, Petit-Port, Cahon, bois de Gouy, de Laviers, de Ponthoile, pépinière de Saint-Valery. — Sur les arbres qui bordent l'Avre, entre Cagny et Boves (Vaniot).

VII. **H. strigella** Drap. (*Hélice strigellée*). — Animal d'un fauve-rougeâtre en dessus, plus pâle en-dessous ; coquille globuleuse, de couleur cornée, claire, fauve ou rougeâtre, d'un diamètre de 15 à 18 millim. — Elle est assez commune dans les haies, les buissons, le long des murs, sous les feuilles mortes, dans les bois et sur les coteaux. — Observée en assez grand nombre dans le bois et sur les coteaux de Laviers, sur la lisière ouest du bois de Pont-Remy, à Menchecourt, Bray-lès-Mareuil, bois de Bailleul, de Duncq, de Doudelainville.

VIII. **H. Kentiana** Montagu ; *H. pallida* Donovan, Picard

(*Helice Kentienne*, ainsi nommée du comté de Kent, en Angleterre, où elle est très commune). — Animal d'un jaune paille en dessus, marqué de taches jaunâtres ; coquille déprimée, striée, d'un corné plus ou moins fauve, d'un diamètre de 20 à 22 millim., avec spire de 6 tours à 6 tours  $1/2$ . — Elle est assez commune dans la plupart des bois frais et ombragés du département, sur les buissons, les tiges et les feuilles des arbustes. — Bois de Gouy, forêt de Crécy.

IX. **H. fusca** Montagu ; *H. revelata* Bouchard. (*Helice ambrée*). — Animal d'un vineux jaunâtre ou d'un gris noirâtre ; coquille convexe des deux côtés, très mince, brillante, transparente, de couleur d'ambre. — Elle est commune sur tout le littoral Picard et dans les lieux marécageux sur les herbes à feuilles larges, les aulnes, les saules, les osiers, etc.

X. **H. incarnata** Muller. (*Helice douteuse*). — Animal rugueux en dessus, d'un brun rougeâtre ; coquille globuleuse, uniformément fauve ou rougeâtre. — Elle se plaît dans les haies, sur les arbustes et les buissons au bord des bois frais et humides. — Trouvée à Lavers, à Sur-Somme, à Rue, à Ponthoile, à Bailleul, à Bray-lès-Mareuil.

XI. **H. carthusiana** Muller. (*Helice chartreuse*). — Animal rugueux en dessus, blanchâtre avec des taches bleuâtres ; coquille convexe en dessous, presque aplatie en dessus, demi transparente, blanche avec deux bordures extérieures, l'une rousse, l'autre blanche. Cette espèce est l'une des plus répandues dans la région Picarde. On la trouve le long des chemins, dans les haies, les lieux incultes, les prairies, les champs, sur les herbes, les chardons, les arbustes.

XII. **H. rufescens** Montagu. (*Héliceroussâtre*). — Animal très rugueux, d'un gris noirâtre ; coquille déprimée, striée, d'un roux jaunâtre ou blanchâtre ; ouverture semi-lunaire un peu échancrée ; 5 à 6 tours de spire, diamètre de 12 à 15 millim. — Elle est rare dans le département de la Somme, et se plaît dans les champs et les jardins, sous les haies et les buissons. — Observée dans les dunes de Merlimont, Pas-de-Calais (Baillon) ; à Laviers.

XIII. **H. sericea** Draparnaud. (*Hélice pubescente*). — Animal transparent, roussâtre en dessus ; coquille presque globuleuse, striée, mince, soyeuse, d'un fauve clair. — Elle est assez commune dans les lieux couverts, très humides, sous le gazon, les feuilles mortes, les pierres. — Observée à Sur-Somme, Rouvroy, Menchecourt, Neuville, Rue, Bailleul, Bray-lès-Mareuil.

XIV. **H. plebeia** Draparnaud. (*Hélice plébéienne*). — Coquille subglobuleuse de couleur de corne jaunâtre ou roussâtre, d'un diamètre de 8 à 10 millim. — Elle est assez commune dans les bois, les haies, les buissons, sous les pierres, dans la mousse, sur les orties. — Observée à Bailleul, Bray-lès-Mareuil, Rue, Neuville-lès-Forêt-Montiers, Menchecourt, Gouy, Sur-Somme.

**H. axonana** Mabille. — Nous signalons ici cette espèce parce qu'elle a été observée par M. Mabille sur les collines du Charmel à Jaulgonne (Aisne) et qu'on pourrait par suite la rencontrer un jour ou l'autre dans notre département. — Nous croyons devoir, dans ce travail, noter les espèces qui, signalées dans les départements limitrophes, seront très probablement un jour découvertes dans la région qui nous occupe.

**H. Saporosa** Mabille. — Est signalée par ce naturaliste dans la plupart des bois du Soissonnais.

**H. matronica** Mabille. — Cette hélice se plaît dans les touffes d'herbes, sous les feuilles, les pierres et les détritns, principalement au bord des eaux. — A été observée dans l'Oise, l'Aisne et le Nord ; pas encore, à notre connaissance, dans la Somme.

XV. **H. hispida** Linné. (*Hélice hispide*). — Animal rugueux en dessus, noirâtre ; coquille déprimée, striée, soyeuse d'un fauve jaunâtre, d'un diamètre de 8 à 12 millim. — Elle est commune dans les bois et les marécages du département, sur les herbes, les orties, dans les buissons, sous les pierres, les feuilles mortes, au pied des arbres.

**H. concinna** Jeffreys. — Elle est, d'après MM. Mabille et Norguet, assez commune dans les buissons, sous les pierres et les feuilles mortes, sur les orties, dans toute la région du nord. Nous ne l'avons pas observée dans la Somme.

**H. Bellovacina** Mabille. — Est signalée par ce naturaliste dans les endroits humides et boisés des environs de Compiègne et de Rethondes (*Oise*).

**H. steneligma** Bourguignat. — Signalée dans les mêmes lieux que l'espèce précédente, sous les feuilles mortes dans les touffes d'herbes (J. Mabille) ; appliquée contre les rochers dans les bois du Soissonnais (Bourguignat).

**H. altenana** Kless. — Signalée dans les environs de Lille et de Boulogne-sur-mer.

**H. striolata** Pfeiffer. — Cette espèce créée par Pfeiffer est considérée par beaucoup de conchyliologistes comme une variété de l'*H. rufescens*. — Elle est signalée à Boulogne-sur-mer.

XVI. **H. rotundata** Muller. (*Helice bouton*). — Animal grisâtre en dessus, plus pâle en dessous ; coquille ombiliquée, de couleur corne, flammulée de fauve rougeâtre, à ouverture arrondie, à 6 tours de spire, à diamètre de 5 à 6 millim. — Elle est commune dans les lieux frais du département, sous les pierres, au pied des arbres, sur les bords des eaux, le long des vieux murs. Elle semble rechercher l'exposition au nord et à l'ouest.

**H. Servaini** Bourguignat. (*Helice de Servais*). — Signalée sous les pierres dans les parties déboisées de la forêt de Hez, du côté de Treloup (*Aisne*).

XVII. **H. pygmea** Moquin. (*Helice pygmée*). — Cette espèce qui ne mesure que 3 millim. de diamètre, est la plus petite de la faune Picarde. L'animal est d'un gris noir ; la coquille cornée ou d'un roux fauve. — Elle vit dans les lieux humides et ombragés et n'est pas rare dans le département, à l'entrée des bois, sous la mousse et les feuilles mortes, dans les prairies, le long des haies, des ruisseaux, etc., mais sa petitesse rend sa découverte difficile. — Observée à Abbeville, Cambron, Bailleul, Neuville-lès-Forêt-Montiers, Rue, Liercourt, Bray-lès-Mareuil.

XVIII. **H. rupestris** Studer. (*Helice des rochers*). — Animal grisâtre ; coquille petite de 1 1/2 à 4 millim. de diamètre, d'un fauve noirâtre. — Elle vit sous les mousses, les lichens, les pierres, dans les fentes ou contre les rochers et les vieux murs. — Trouvée sur les monts de

Caubert, au dessus du cimetière de Rouvroy, vers le moulin. En raison de sa petitesse, cette espèce est très difficile à découvrir ; nous ne croyons pas qu'elle soit bien commune dans le département.

XIX. **H. aculeata** Muller. (*Hélice à aiguillon*). — Animal d'un gris noirâtre ; coquille globuleuse, turbinée, d'un roux tirant sur le verdâtre ou le jaunâtre. — Elle se plaît dans les lieux frais et couverts, sous les feuilles mortes, la mousse, les pierres, sur les troncs d'arbres, les rochers moussus, etc. — Elle est rare partout. Observée une seule fois dans une saulaie à Menhecourt.

XX. **H. obvulata** Muller ; *H. planorbis* Dupuy. (*Hélice planorbe*). — Animal rugueux en dessus, noirâtre ; coquille déprimée, plane, opaque, hérissée de poils longs et assez raides, d'un fauve rougeâtre uniforme. — Elle est commune dans les bois du département. Après les pluies d'été, elle abonde sur les troncs d'arbres, sur les rochers, les murs, etc. Elle se plaît d'ordinaire sur la mousse humide, les feuilles mortes, les détritux végétaux, sous les haies.

XXI. **H. lapicida** Linné. (*Hélice lampe*). — Animal rugueux, noirâtre ; coquille carenée, convexe des deux côtés, opaque, d'un fauve roussâtre, flammulée de taches d'un fauve rougeâtre. Elle est rare dans le département et habite sous les pierres, au pied des rochers, des vieux murs, des arbres, dans les endroits frais, humides et moussus des bois et des prairies. Trouvée au pied des murs des fortifications d'Abbeville à l'écluse de la rivière de Novion.

XXII. **H. pulchella** Muller. (*Hélice mignonne*). — Animal d'un blanc diaphane avec des yeux très noirs ;

coquille aplatie en dessus, convexe en dessous, d'un blanc transparent, couverte de lamelles ou côtes espacées, d'un diamètre de 2 à 3 millim. — Elle est commune dans les lieux humides du département, au pied des murs et des vieux troncs d'arbres, dans la mousse et les lichens, et surtout dans le voisinage des cours d'eau.

XXIII. **H. arenosa** Ziegler. — M. Mabile a observé cette espèce sur les plantes qui croissent sur les dunes de Saint-Quentin. — Nous ne l'y avons point retrouvée.

XXIV. **H. ericetorum** Muller. (*Hélice ruban*). — Animal d'un gris bleuâtre ou jaunâtre en dessus ; coquille déprimée, finement striée, mince quoique presque opaque, blanche ou cendrée, souvent marquée de 4-5 bandes non uniformes ; spire de 5-6 tours, diamètre de 10 à 18 millim. — Elle est très commune dans les prairies, sur les haies, les buissons, les herbes, dans les endroits un peu secs.

XXV. **H. costulata** Ziegler. (*Hélice à petites côtes*). — Animal à coquille globuleuse, finement et presque régulièrement côtelée-striée, d'un diamètre de 6 à 7 millim., mince, grisâtre ou blanchâtre, fasciée d'une ou plusieurs bandes d'un fauve clair. — Elle habite les prés, les champs, au bord des chemins, sur les hautes herbes. — Trouvée en 1876 entre le Val et Sailly, n'a plus été observée depuis.

**H. Heripensis** Mabile. — Signalée dans l'Aisne par M. Bourguignat. — Son habitat ordinaire est les prés, les terrains arénacés et un peu secs, sur les haies et les buissons.

**H. Jousseaumei** Fagot. — Signalée dans l'Aisne.

XXVI. **H. unifasciata** Poiret ; *H. candidula* Dupuy. — Animal roussâtre, long de 7 à 8 millim. ; coquille déprimée, blanche, solide, opaque, presque luisante, ornée d'une bande qui suit les tours de spire, quelquefois ornée de bandes interrompues ou de points. — Elle est commune, par endroits, dans les champs, les prés, les jardins, les pelouses, sur les hautes herbes, généralement dans les endroits bien exposés. — Observée à Lavers, Bailleul, Huppy, Canchy, Hallencourt, etc. — Butte de Boves (Vaniot).

XXVII. **H. intersecta** Poiret. (*Hélice interrompue*). — Coquille globuleuse, déprimée en forme de cône très bas en dessus, d'un blanc grisâtre, souvent fasciée de fauve, de roux ou de pourpre noirâtre, d'un diamètre de 7 à 10 millim. — Elle est assez commune sur les pelouses, dans les champs, au bord des chemins, sur les coteaux secs et arides. — Observée à Lavers, ferme du Val, Buigny-Saint-Maclou, Bailleul, Bray-lès-Mareuil, Croisettes, Hallencourt.

XXVIII. **H. maritima** Terver ; *H. lauta* Bourguignat. (*Hélice maritime*). — Animal transparent, d'un cendré brunâtre avec le bord du manteau noirâtre ; coquille conoïde, striée, blanche, fasciée de bandes brunes plus ou moins étroites. — Observée dans les mollières entre Noyelles et le Crotoy.

XXIX. **H. acuta** Muller ; *Bulimus acutus* Dupuy. (*Hélice aiguë*). — Cette espèce classée par beaucoup de conchyliologistes dans le genre *Bulime* est plutôt une *Hélice*. Sa coquille est conique, presque aiguë au sommet, striée irrégulièrement, blanche ou grise, fasciée de brun fauve ou d'un brun vert. — Elle vit sur nos côtes, le long de

nos rivières et surtout le long du canal de la Somme. — Observée aux dunes de Saint-Quentin (Baillon) ; au Crotoy sur les herbes, dans un pré à Sur-Somme, dans les rencloîtres de la baie à Noyelles, sur des plantes basses à Bailleul, sur les herbes de la lisière du bois de Visquemont. — Elle paraît rare dans notre région.

**Helix** non classées.

XXX. **H. costata** Dupuy. (*Helice à côtes*). — Animal ressemblant à celui de l'*H. pulchella*, mais moins gélatineux ; coquille d'un gris jaunâtre, déprimée, à 5 tours de spire séparés les uns des autres par une ligne tranchante qui saille de chaque tour. — Elle est rare dans la région du Nord et ne l'avons encore observée qu'au pied des monts de Caubert le long de la route de Caubert à Mautort.

XXXI. **H. rufilabris** Dupuy. (*Helice à lèvre rousse*). — Animal rugueux en dessus, noirâtre ; coquille globuleuse, perforée, opaque, d'un roux blanchâtre souvent ornée de deux bandes d'un blanc mat. — Elle est assez commune dans la plupart des prés du département et se plaît sur les tiges des hautes herbes. Rencontrée à Sur-Somme, Bray-lès-Mareuil, Eaucourt, Rue.

XXXII. **H. limbata** Dupuy. — Cette espèce, très commune dans le centre et le midi de la France, est assez rare dans notre région. Nous ne l'avons point encore rencontrée dans le département, mais M. Baillon l'a trouvée dans une haie à Mareuil, M. Picard en donne la description suivante : coquille globuleuse, conique, blanchâtre, mince, transparente, finement striée, carène du dernier tour marquée d'une bande blanche ; ouverture

demi ovale arrondie ; péristome bordé et réfléchi ; spire de 6 tours ; diamètre 15 millim. — Assez commune dans la forêt de Boves (Vaniot).

XXXIII. **H. grannonensis** Bourguignat. — Signalée par ce naturaliste sur les falaises entre Ault et Mers où nous ne l'avons point retrouvée.

XXXIV. **H. striata** Drap ; *H. insifasciata* Poiret (*Helice striée*). — Animal d'un gris noirâtre ; coquille déprimée, d'un blanc jaunâtre, souvent fasciée de fauve ou de brun, 4-6 tours de spire ; diamètre 4 à 16 millim. — Elle est commune dans tout le département, sous les pierres, dans les prairies, les champs, les jardins, sur les hautes herbes, dans les endroits un peu secs et un peu chauds.

XXXV. **H. Terverii** Dupuy. (*Helice de Terver*). — Cette espèce a une coquille globuleuse, déprimée, opaque, à fond blanchâtre, souvent ornée de 1 à 15 bandes fauves. Elle est propre au midi de la France et n'a encore été signalée en Picardie que par M. Picard, qui la note comme ayant été trouvée aux environs d'Abbeville.

XXXVI. **H. neglecta** Dupuy. (*Helice négligée*). — Animal absolument semblable à celui de l'*H. ericetorum* ; coquille globuleuse, déprimée, opaque, blanche, sauf vers le péristome où elle est d'un fauve rougeâtre. — Elle est rare dans la région du Nord et vit dans les champs et les prairies humides et basses. — Observée dans un pré marécageux à Menhecourt.

XXXVII. **H. variabilis** Dupuy. (*Helice variable*). — Animal transparent, d'un cendré foncé ; coquille globuleuse, irrégulièrement striée, solide, variable dans sa couleur, tantôt brillante et tantôt terne. — Elle semble rechercher

les lieux exposés au Midi et elle se plaît sur les herbes au bord des chemins, sur les arbustes et les arbrisseaux. Elle est très commune partout où on la rencontre ; en automne on l'observe souvent sur les basses tiges ligneuses. Nous avons rencontré cette espèce à peu près partout.

**H. terrestris** Pennant. (*Helice terrestris*). -- Signalée par M. Baudon dans les alluvions du Thérain et dans les environs de Beauvais (Oise).

## II. Groupe des **Zonites**.

XXXVIII. **Zonites fulvus** Moquin ; *Helix fulva* Dupuy ; *Conulus fulvus* Muller. (*Zonite fauve*). — Animal d'un gris noirâtre ou bleuâtre en dessus ; coquille très petite, turbinée, brillante, d'un roux fauve uniforme. — Elle habite dans les lieux frais et humides des bois, des forêts, des marais, sous les pierres, les vieux bois morts, les touffes de graminées, les feuilles mortes. Paraît rare : à Abbeville (Picard) ; à Petit-Laviers, le long de la Somme.

## III. Groupe des **Hyalinia**.

XXXIX. **Hyalinia incerta** Draparn ; *Helix cellaria* Dupuy ; *Zonites cellarius* Moquin. (*Hyalinie des celliers*). — Animal d'un gris ardoisé pâle ; coquille déprimée, mince, transparente, jaunâtre ou roussâtre en dessus, blanche en dessous. — Elle habite dans les lieux frais et humides et surtout dans les caves, les puits, sur les vieux murs, autour des vieilles masures, dans les souterrains, sous les pierres, les feuilles, les détritrus et est assez commune par endroits. — Observée à Saint-Acheul, Cagny, Boves (Vaniot) ; Rue, Forêt-Montiers, Bailleul, Abbeville, Cambron, Bray-lès-Mareuil.

XD. **H. lucida** Westesland; *Zonites lucidus* Moquin (*la Luisante* Geoffroy; *Hyalinie lucide*). — Animal d'un gris bleuâtre assez foncé avec tentacules filiformes; coquille petite, déprimée, mince, d'un corné plus ou moins fauve au dessus, plus pâle en dessous. — Elle habite les lieux humides des bois et des prairies, sous les pierres, les décombres, au pied des touffes de graminées, dans les trous des vieux murs. — Elle est assez commune dans le département et nous l'avons observée à peu près partout en nombre plus ou moins grand.

**H. septentrionalis** Bourguignat. — D'après ce naturaliste, cette espèce habite la France septentrionale, dans les lieux humides, sous les pierres, dans les fentes des vieux murs. Elle est signalée dans le Nord, l'Aisne, l'Oise, la Seine-Inférieure. Nous ne l'avons pas rencontrée dans la Somme.

**H. navarrica** Bourguignat. — Signalée dans la plupart des forêts et des grands bois de l'Oise et de l'Aisne.

XDI. **H. nitens** Michaud; *Helix nitens* Dupuy. (*Hyalinie luisante*). — Animal d'un gris-bleuâtre clair; coquille déprimée, striée, transparente, d'un blanc verdâtre ou roussâtre en dessus, plus pâle en dessous. — Elle habite les bois montueux et couverts, sous les haies, les pierres, les feuilles mortes et semble rechercher l'exposition du Nord. — Observée dans les bois de Caubert, de Gouy; à Boves, aux ruines et dans la forêt (Vaniot). — Elle paraît rare.

XDII. **H. nitidula** Férussac; *Zonites nitidulus* Moquin. — Cette espèce habite sous les pierres, les feuilles mortes, le long des vieux murs, dans les endroits très humides des bois et des forêts. — Elle est très rare dans la région du

nord de la France. — Nous avons noté sans description un individu de cette espèce trouvé au bas du coteau boisé de Duneq. N'ayant pu retrouver d'autres individus, nous ne pouvons être affirmatif au sujet de la présence de cette espèce dans le département.

**H. Alliaria** Millet ; *Zonites alliarius* Moquin. — Elle vit dans les lieux très humides, sous la mousse, les herbes. Signalée dans l'Oise, l'Aisne, le Nord.

XDIII. **H. nitida** Muller ; *Hélix nitida* Dupuy ; *Zonites nitidus* Moquin. (*Hyalinie brillante*). — Animal rugueux, noirâtre avec tentacules supérieurs bleuâtres et inférieurs courts et grisâtres au sommet ; coquille globuleuse, déprimée, striée, presque transparente, fauve, cornée. — Elle est commune dans tout le département, dans les lieux frais, ombragés et très humides, sous les pierres, les herbes, le long des vieilles murailles, etc.

XDIV. **H. radiatula** Alder ; *Hélix radiatula* Dupuy ; *Zonites striatulus* Moquin. (*Hyalinie à petits rayons*). — Animal noirâtre à la tête, gris foncé sur le manteau et les côtés ; coquille déprimée, glabre, très brillante, d'un corné fauve plus ou moins foncé, d'un diamètre de 4 à 5 millim. — Elle est assez commune dans les endroits très humides des bois et des prés, dans la mousse, le gazon, au pied des plantes et des arbres. — Observée à Bray-lès-Mareuil, Saint-Valery-sur-Somme, Liercourt, bois de Gouy.

XDV. **H. nitidosa** Férussac ; *Hélix nitidosa* Dupuy ; *Zonites purus* Moquin. (*Hyalinie nitideuse*). Animal noirâtre ; coquille déprimée, transparente, d'un blanc verdâtre. — Elle est assez commune dans les lieux frais ombragés et très humides de l'arrondissement d'Abbeville, sous les

pierres, dans les bois sous les feuilles mortes. Observée à Saint-Valery-sur-Somme, Rue, Neuville, Forêt-Montiers, Abbeville, etc.

**XDVI. H. crystallina** Draparnaud ; *Helix crystallina* Dupuy. (*Hyalinie cristalline*). — Animal blanchâtre, diaphane, gélatineux ; coquille très mince, très brillante, d'un blanc transparent. — Elle est assez commune dans les bois et les prés du département, sous les pierres, la mousse et les lichens, mais sa petitesse — 3 à 6 millim. de diam. — rend sa découverte assez difficile. Nous n'en avons observé que deux individus vivants.

**H. humulicola** Mabile. — D'après M. Mabile l'habitat ordinaire de cette hyalinie est le nord de la France ; nous ne l'avons point rencontrée dans le département.

**H. subterranea** Bourguignat. — Signalée dans l'Aisne et l'Oise. — M. Bourguignat dit qu'elle est assez rare dans la région du Nord et qu'elle vit dans les lieux frais et humides, principalement sur les bords des eaux, sous les herbes et les détritns.

**H. secreta** Bourguignat. — Est signalée par ce naturaliste au ravin du Charmel près Jaulgonne (Aisne).

4<sup>e</sup> Genre. — **BULIMUS** Lamarck. (*Bulime*).

Animal semblable aux Hélices, sauf les tentacules inférieurs qui sont plus courts ; coquille univalve, ovale ou oblongue, à ouverture plus longue que large, à bords désunis, inégaux, à columelle droite, lisse, sans troncation à la base.

Comme les Hélices, ces mollusques ferment leur ouverture en hiver par un épiphragme tantôt vitreux, tantôt

crétacé et opaque. On les rencontre dans les lieux humides sur les troncs des arbres ; ils sont en général d'une extrême petitesse.

On connaît plus de 600 espèces de *Bulimes* : nous n'avons encore rencontré dans notre région que les espèces suivantes :

I. **Bulimus montanus** Draparnaud. (*Bulime montagnard*). — Animal d'un gris noirâtre ou bleuâtre ; coquille conique, striée, d'un fauve rougeâtre uniforme. — Il se plaît dans les bois frais et couverts, sous la mousse et les feuilles mortes. Il est assez rare dans le département. — Observé à Rue, Neuville, Gony, Ponthoile.

II. **B. obscurus** Muller. (*Bulime obscur*). — Animal d'un gris bleuâtre ; coquille ovale-oblongue, petite (4 à 6 millim.), munie d'une fente ombilicale, d'un roux uniforme. — Il vit dans les bois et les prairies humides, sous la mousse, les pierres, les tas de bois, au pied des haies, sur les murs humides. Il est très commun dans tout le département.

5<sup>e</sup> Genre. — AZECA Leach. (*Azèque*).

Animal trapu, massif, peu allongé, avec pied n'ayant pas de forme aiguë en arrière et quatre tentacules ; coquille fusiforme, obtuse à ses deux extrémités ayant une ouverture dentée et lamellée qui sert à les distinguer des *Bulimes*, des *Agathines* et des *Zues*. Son dernier tour est beaucoup plus grand que les autres.

On ne connaît que deux espèces d'*Azèques* propres à l'Europe tempérée et septentrionale.

I. **Azeca tridens** Dupuy ; *Pupa tridens* Muller. (*Azèque tridentée*). — Animal d'un gris ardoisé en dessus ; coquille

ovale, ventrue, lisse, brillante, d'un corné-fauve. Nous n'avons observé cette espèce que dans le bois de Laviers, parmi la mousse et sur le plateau des monts de Caubert. Entre Saint-Acheul et Cagny, dans les alluvions des trous à tourbe. (Vaniot).

6<sup>e</sup> Genre. — *ZUA* Leach. (*Zue*). — *Ferussacia* Risso.

Ce genre créé par Leach aux dépens des *Bulimes*, diffère de ceux-ci par le mode de reproduction qui est ovovipare. La coquille est ovale allongée, lisse et comme revêtue d'un vernis brillant.

Parmi les six espèces connues, nous avons dans notre région :

I. **Zua lubrica** Leach. (*Zue brillante*). — *Ferussacia subcylindrica* Locard ; *Helix subcylindrica* Linné ; *Bulimus lubricus* Moquin. — Animal d'un gris bleuâtre ou noirâtre ; coquille allongée, rousse, lisse et brillante. — Elle vit dans les lieux très humides des bois, des bosquets, des prairies, sur les vieux murs, sous la mousse, les feuilles mortes et de préférence le long des cours d'eau. Elle est assez commune dans tout le département. — C'est un des premiers mollusques qui se montrent au sortir de l'hiver. Dans l'arrondissement d'Abbeville nous l'avons rencontrée à peu près partout.

**Z. collina** ; *Ferussacia collina* Drouet ; *Bulimus subcylindricus* Moquin. (*Zue des collines*). — Est signalée dans l'Oise et l'Aisne, sur les vieux murs, dans la mousse, dans les endroits très frais, couverts, un peu humides.

7<sup>e</sup> Genre. — *ACHATINA* Lamarck. (*Agathine*).

Animal semblable aux *Bulimes*, renfermé dans une coquille qui ne diffère de celle du genre cité que par la

columelle qui est tronquée à son extrémité inférieure tandis que chez les *Bulimes*, elle est lisse, droite et non tronquée.

On connaît une centaine d'espèces d'Agathines propres surtout aux contrées chaudes du globe. Ce genre renferme les plus grosses coquilles terrestres connues.

I. **Achatina acicula** Lam. ; *Cavilianella acicula* Muller ; *Bulimus acicula* Moquin. (*Agathine aiguillette*). — Animal d'un blanc transparent et presque gélatineux ; coquille petite, fusiforme, très lisse, brillante, d'un blanc plus ou moins transparent. — Elle est commune dans le département, dans les lieux humides des bois et des prairies, sous les herbes, les feuilles mortes, et surtout dans les fissures des rochers submergés et les alluvions des rivières. — A Cagny, Saint-Acheul, Boves (Vaniot) ; Abbeville, Lavers, Rue, Forêt-Montiers, Port, Bray-lès-Mareuil, Fontaine-sur-Somme, Mareuil, Tœufles.

8<sup>e</sup> Genre. — **CLAUSILIA** Drap. (*Clausilie*).

Animal comme les Hélix, à tortillon beaucoup plus délié et tentacules inférieurs beaucoup plus courts que ceux des *Bulimes* ; coquille turriculée, fusiforme, obtuse au sommet.

Parmi les 250 espèces connues, les suivantes vivent dans notre région :

I. **Clausilia solida** Drap. (*Clausilie solide*). — Animal de couleur fauve ; coquille fusiforme, brillante, d'un blanc grisâtre. Nous n'avons encore rencontré cette espèce qu'une seule fois, sur une vieille muraille près le parc de M. d'Orval, à Port, en 1884.

II. **C. laminata** Montagu. (*Clausilie lisse*). — Animal d'un gris fauve quelquefois tirant sur le bleuâtre avec le manteau d'un gris tendre ; coquille fusiforme, brillante, d'un fauve plus ou moins rougeâtre. — Elle est commune dans la plupart des saulaies du département, sur les bords de la Somme, dans les bois humides, sous la mousse, les pierres, dans les fentes des vieux arbres.

III. **C. ventricosa** Draparnaud. (*Clausilie ventrue*). — Animal noirâtre ; coquille fusiforme, haute de 18 à 22 millim., solide, d'un fauve rougeâtre. — Elle est assez commune dans la plupart des bois du département, sous la mousse. — Forêt de Crécy, bois de Laviers, de Gouy, de Bailleul.

IV. **C. plicatula** Drap. (*Clausilie plicatule*). — Animal noirâtre ; coquille fusiforme, longue de 12 à 14 millim., d'un brun fauve. — Elle est assez commune dans tout le département, sur les vieux murs, dans la mousse, les fentes des vieux troncs d'arbres, etc.

V. **C. biplicata** Montagu. (*Clausilie biplissée*). — Est signalée dans les départements voisins de la Somme. Nous avons trouvé plusieurs fois la coquille sans animal, dans les prés de Sur-Somme. Celle-ci est fusiforme, longue d'environ 20 millim., fauve, atténuée au sommet.

VI. **C. Rolphii** Gray. — M. Vaniot signale cette espèce dans la forêt de Boves.

VII. **C. parvula** Studer. — Et cette autre espèce entre Cagny et Boves. Nous ne les avons point encore rencontrées.

MM. Bourguignat et Mabile décrivent les espèces suivantes que nous n'avons point encore observées dans la

Somme : *C. plagiostoma* ; *C. micropleurus* ; *C. druidica* ;  
*C. atosuturalis* ; *C. eumicra*. — M. Baudon : *C. nigricans* ;  
*C. parvula*. — Toutes espèces observées dans l'Oise, l'Aisne,  
le Nord.

9<sup>e</sup> Genre. — **BALIA** Leach. (*Balée*).

L'animal et la coquille des espèces de ce genre ne diffèrent de ceux du genre *Clausilia* qu'en ce qu'ils n'ont point de plis columellaires ou de dents sur le bord droit.

1. **Balia fragilis** Dupuy ; *Turbo perversus* Linné ; *Pupa fragilis* Draparnaud ; *Helix perversa* Fér. (*Balée fragile*). — Animal d'un gris tirant plus ou moins sur le verdâtre, à tentacules supérieurs gros et inférieurs très petits ; coquille fusiforme, longue d'environ un centim., d'un fauve clair. — Elle habite sur les vieux murs, sous l'écorce des vieux arbres, sous les mousses, sur les lichens, dans les lieux humides et ombragés. — Elle est rare partout et nous n'en avons encore trouvé qu'une coquille sans animal à Neuville-lès-Forêt-Montiers, en 1874, et une avec animal, en 1884, au pied des murs des fortifications d'Abbeville, près la rivière de Novion. — Saint-Acheul et Cagny (Vaniot).

10<sup>e</sup> Genre. — **PUPA** Lamarek. (*Maillot*).

Animal semblable aux *Bulimes* et aux *Clausilies* ; coquille ovale-cylindrique, obtuse au sommet, perforée ou à fente ombilicale, à ouverture demi ovale, irrégulière, ordinairement droite, dentée ou plissée chez les adultes.

On compte environ 160 espèces de *Maillots* qui vivent dans les lieux secs et ombragés et sont répandus sur toute

la surface du globe. Leur taille varie de 1 à 12 centim. Ils sont représentés dans notre faune par les espèces suivantes :

A. Groupe des **Maillots** vrais.

I. **Pupa avenacea** Brugière. (*Maillot avoine*). — Animal noir en dessus, d'un gris uniforme en dessous ; coquille subfusiforme conique d'un brun fauve et d'un diamètre d'environ 2 millim. — Son habitat ordinaire est sur les pierres, les vieux murs, les rochers, de préférence dans les endroits un peu secs, calcaires et exposés au soleil. — Cette espèce est très rare : elle a été trouvée par M. Baillon, dans les environs d'Abbeville.

**P. frumeritum** Draparnaud. — Signalé dans le Pas-de-Calais, l'Oise, l'Aisne, sur les rochers moussus, les vieux murs, les pierres, dans les lieux secs.

II. **P. Secale** Draparnaud. (*Maillot seigle*). — Animal variant du gris blanc au noirâtre ; coquille longue de 6 à 10 millim., fusiforme, atténuée au sommet, brillante, fauve. — Il est assez commun dans le département sous les pierres, la mousse, sur les vieux murs, dans les endroits secs, pierreux, un peu couverts.—Observé à l'Étoile (Vaniot) ; Lavers, Abbeville, Caubert, Liercourt.

B. Groupe des **Orcula** Held.

III. **P. doliolum** Draparnaud ; *Orcula doliolum* Brugière. (*Maillot barillet*). — Animal à corps presque gélatineux, grisâtre ; coquille ovale, longue d'environ 5 millim., d'un fauve plus ou moins verdâtre. — Il est commun dans la plupart des bois du département sous les pierres, les mousses, au pied des vieux murs, dans les endroits frais, couverts et ombragés.

C Groupe des *Pupilla* Leach.

IV. **P. umbilicata** Draparnaud ; *Pupilla umbilicata* Leach. (*Maillet ombiliqué*). — Animal d'un gris pâle ; coquille longue de 5 millim., ovale, luisante, jaunâtre-fauve. — Nous avons trouvé à Bray plusieurs coquilles de cette espèce, mais n'avons point encore rencontré d'individu vivant.

V. **P. muscorum** Draparnaud ; *Pupilla muscorum* Linné ; *Pupa marginata* Picard. (*Maillet des mousses*). — Animal noir en dessus ; coquille de 3 à 4 millim., ovale, unidentée, brillante, d'un fauve rougeâtre. — Ce maillet est très commun dans tout le département au pied des vieux murs, sous les pierres, les mousses, les feuilles mortes, dans les endroits frais et humides et principalement au bord des sources et des fossés.

VI. **P. triplicata** Locard ; *Pupilla triplicata* Studer. (*Maillet triple*). — Animal d'un gris tendre avec des teintes bleuâtres ; coquille cylindrique-oblongue, jaunâtre, quelquefois fauve, d'un diamètre de 1 à 2 millim. — Il habite sur les rochers et les vieux murs, dans les mousses, sous les écorces des vieux bois, dans les lieux frais et ombragés. — Observé à Lavers, à Saint-Valery-sur-Somme, à Abbeville.

D. Groupe des *Isthmia* Locard.

VII. **P. minutissima** Hartmann ; *Isthmia muscorum* Locard ; *Vertigo muscorum* Moquin. (*Maillet très petit*). — Animal d'un gris plus ou moins blanchâtre ; coquille cylindrique, sans dents, d'un fauve rougeâtre, d'une longueur de 1 à 2 millim. — Il est commun dans le départe-

ment, dans les prairies, sous les pierres, les herbes, les feuilles mortes.

VIII. **P. edentula** Draparnaud ; *Isthmia edentula* Lo-card ; *Vertigo edentula* Moquin. (*Maillot sans dents*). — Animal comme le précédent ; coquille dextre, ovale-cylindrique, fauve, brillante, d'un diamètre de 1 à 2 millim. — Il est assez commun dans les lieux frais et humides, sous les pierres, les feuilles mortes, les détritux, les mousses. — Bray-lès-Mareuil, Abbeville, Rue.

E. Groupe des *Vertigo* Férussac.

IX. **P. anti-vertigo** Drap. ; *Vertigo anti-vertigo* Muller. (*Maillot anti-vertigo*). — Animal d'un brun noirâtre, muni seulement de deux tentacules ; coquille ovale, ventrue, d'un fauve plus ou moins foncé, à six dents. — Il vit dans les prairies humides et les marais, sous les pierres, la mousse, sur les têtes des saules. Il est assez rare. — Observé à Abbeville où nous l'avons toujours rencontré très communément ; à Cambron, à Petit-Port, à Neuville-les-Forêt-Montiers, à Mareuil, à Bray, à Bailleul, à Lierecourt, à Épagne ; entre Saint-Acheul et Cagny (Vaniot).

X. **P. Moulinsiana** Dupuy ; *Vertigo moulinsiana* Lo-card. (*Maillot de Des Moulins*). — Coquille ovale-ventrue, d'un fauve uniforme et d'un diamètre de 2 millim. — Habite sous les feuilles mortes, les détritux, dans les prairies marécageuses, au pied des tiges d'arbrisseaux au bord des eaux stagnantes. — Il est plus rare que le précédent et nous ne l'avons observé qu'à Menhecourt, Sur-Somme, Bray et Épagne.

XI. **P. pygmæa** Drap. ; *Vertigo pygmea* Locard. (*Maillet pygmée*). — Il est commun dans la plupart de nos prairies, sous les pierres, la mousse, dans les fentes des vieux saules, au bord de l'eau et en général dans la région des plaines basses et des vallées ; mais à cause de sa petitesse, il échappe souvent aux yeux de l'observateur. Sa coquille, en effet, n'a qu'environ un millim. de longueur ; elle est de couleur fauve et à cinq dents.

XII. **P. Venetzii** Pfeiffer ; *Vertigo Venetzii* Charpentier ; *Vertigo plicata* Moquin. (*Maillet de Venetz*). — Coquille très petite, d'un diamètre d'un demi centimètre, ovale, brillante, jaunâtre ou fauve. — Il est assez commun sous les pierres moussues, les vieux bois, les détritrus, dans les prés humides et les marais. — Observé à Abbeville, Mareuil, Bray, Epagne, Bailleul, Petit-Port, Romaine.

F. Groupe des **Chondrus** Muller.

XIII. **P. tridens** Drap ; *Chondrus tridens* Muller ; *Bulimus tridens* Moquin. (*Maillet à trois dents*). — Animal d'un brun roussâtre ; coquille dextre, cylindrico-fusiforme, presque luisante, d'un corné jaunâtre uniforme et d'un diamètre de 3 à 5 millim. ; ouverture tridentée. — Il est assez commun au pied des arbres, sous les haies et les plantes basses, dans les fentes des rochers et des murs, sous les pierres. — Observé à Abbeville, Saint-Valery-sur-Somme, Lavers, Bailleul.

XIV. **P. quadridens** Drap ; *Chondrus quadridens* Muller ; *Bulimus quadridens* Moquin. (*Maillet à quatre dents*). — Animal d'un blanc roussâtre ; coquille ovale, oblongue ou cylindrique, péristome à 4 dents, d'un diamètre de 2 à

4 millim., roussâtre. — Il est assez commun dans le département et on le trouve dans les mêmes lieux que le précédent, surtout sur ceux exposés au soleil. — Observé à Abbeville, Lavers, Bailleul, Huppy, Hallencourt, Hocquincourt, Bray, Villers-sur-Mareuil.

**Fam. III. — AURICULIDÉS** Woodw. *Auriculés* Férussac.

Type: le genre *Auricule*. — Principaux caractères: corps allongé, distinct du plan locomoteur; tête munie de deux tentacules contractiles; coquille fusiforme dont le principal caractère est d'avoir une ouverture dentée, semblable à l'oreille de l'homme.

Cette famille n'est représentée dans notre faune que par le genre suivant:

Genre **CARYCHUM** Muller. (*Carychie*).

Animal à tentacules oculés à la base postérieure; coquille sans opercule, à ouverture entière, droite, courte.

Ce genre ne renferme que quelques espèces qui vivent dans les lieux frais et humides, sous les bois et les feuilles en décomposition.

I. **Carychium minimum** Muller. (*Carychie naine*). — Animal d'un blanc transparent; coquille longue de 1 à 2 millim., ovale, obtuse, blanche. — Elle habite sous les pierres, les mousses, les bois pourris, les feuilles mortes, au pied des petites herbes dans les bois et les prés, principalement dans les vallées. Elle est commune dans tout le département.

**C. tridentatum** Risso. — Signalée dans l'Oise et le Nord, dans les lieux marécageux, sous les feuilles mortes, les bois pourris, la mousse, sous les petites plantes au bord des eaux.

**C. striolatum** Bourguignat. — Son habitat est sous les bois pourris, le long ou dans le voisinage des eaux. — Signalée dans l'Aisne.

**C. denticulatum** Moquin ; *Alexia denticulata* Montagu. (*Carychie dentelée*). — Vit sous les plantes, les pierres mouillées, les détritux sur le littoral du nord de la France, sur les côtes du Pas-de-Calais (Bouchard.) Nous ne l'avons point trouvé sur celles de la Somme.

**V. C. Myosotis** Moquin ; *Alexia myosotis* Leach ; *Auricula myosotis* Draparnaud. (*Carychie myosote*). — Animal à tentacules oculés à la base ; coquille cornée ou d'un brun fauve, luisante, finement striée, d'un diamètre de 2 à 5 millim. — Elle est assez commune sous les pierres, les plantes aquatiques, les bois pourris au bord des étangs et sur tout le littoral du département ; elle abonde sur les dunes, du Crotoy (Somme) à Berck (Pas-de-Calais).

---